



**PRES Normandie Université
Rencontre des CEVU et CP à l'ENSICAEN
le 29 juin 2009**

Programme de la journée

- 9h00 Accueil des participants dans l'amphithéâtre
- 9h30 Introduction de la journée par Daniel Guerreau, Directeur de l'ENSICAEN
- 9h45 Visioconférence de Mr Bertrand Fortin président du PRES Bretagne
Histoire d'un PRES régional
- 10h45 Point d'information sur les statuts possibles pour un PRES, Pierre Sineux UCBN
- 11h30 Les enjeux du PRES en matière de formation, Philippe Bance Université de Rouen
- 12h30 Déjeuner
- 14h00 3 ateliers simultanés

-Atelier 1 : amphithéâtre

Structuration de l'offre de formation à l'échelle du PRES : Masters, Ecoles d'ingénieurs

animateurs : Jean-François Hamet, ENSICAEN

Pierre Sineux, UCBN

Philippe Bance, Université de Rouen

Atelier 2 : amphi 10

Coopérations à mettre en place à court-terme : présentation commune de l'offre de formation, mutualisation, C2I, CIES, CLES, UNR ...

animateurs : Catherine Garncarzyk , UCBN

Jean Maquet , INSA de Rouen

Jean-François Lhuissier , Université du Havre

Atelier 3 : amphi 222

Objectifs à moyen terme , compétences du PRES en matière de formation, valeurs ajoutées : échanges de méthodologies et de bonnes pratiques (VAE, insertion professionnelle, évaluation des enseignements)

animateurs : Sabine Ménager, Université de Rouen

Emmanuelle Annoot, Université du Havre

Olivier Delacroix , ENSICAEN

-16h00 Restitution des ateliers en réunion plénière (amphithéâtre)

-17h00 Fin de la journée

COMPTE RENDU DE L'ATELIER 1

Structuration de l'offre de formation à l'échelle du PRES

La réflexion a débuté par un état des lieux concernant les coopérations existantes pour établir des préconisations et déboucher sur des modalités d'action.

1. Le constat

Les expériences ont permis de montrer à la fois les aspects positifs des coopérations existantes mais également de souligner des difficultés de mise en œuvre de formations communes sur plusieurs sites. En chimie organique, la co-habilitation d'une spécialité entre Caen, Le Havre et Rouen appuyée sur trois centres de recherche a permis de montrer le bon fonctionnement pédagogique avec des cours dupliqués et le déplacement d'enseignants chercheurs. Une autre expérience montre des difficultés de coordination ayant débouché sur la séparation de formations en biologie cellulaire. Certaines autres difficultés sont apparues durant le dernier quadriennal montrant la nécessité d'une coopération renforcée entre les établissements normands. De l'état des lieux est ressorti une large discussion sur les moyens techniques à mettre en œuvre pour faire fonctionner des formations avec des enseignements à distance. L'accent a été mis sur l'intérêt :

- du présentiel pour les étudiants
- la relation de proximité vis-à-vis des étudiants.

Des dispositifs techniques et des préconisations ont cependant été proposés pour remédier aux difficultés qui peuvent être rencontrées.

2. Les préconisations

La mise en place du PRES doit s'accompagner de moyens techniques et de systèmes de communication performants, le développement d'une ingénierie pédagogique et d'une formation de formateurs qui intègrent harmonieusement présentiel et non présentiel.

Une autre préconisation concerne la structuration de l'offre de formation au niveau master et des écoles d'ingénieurs. Il faut dans cette optique de veiller à la mise en place d'un socle de connaissances commun qui facilite les réorientations et le développement de passerelles.

5 principes structurants ont été retenus pour élaborer en commun une offre de formation de niveau master :

- a. conserver la spécificité des formations
- b. mettre en complémentarité les formations voisines
- c. mutualiser les filières menacées en raison de leurs faibles effectifs
- d. valoriser les liens existant dans le domaine de la recherche
- e. promouvoir les formations émergentes.

3. Les modalités d'action

Pour préparer le prochain quadriennal, il convient d'agir en commun :

a. par la transmission par chacun des établissements de préconisations communes aux responsables de filières portant sur le rapprochement éventuel des formations normandes notamment à faibles effectifs ou des formations pour lesquelles existent ou peuvent exister des liens dans le domaine de la recherche

b. par un suivi des rapprochements effectués, sous l'égide des Vice Présidents CEVU et CS.

Un appel est lancé pour que l'instauration du PRES donne lieu à un accompagnement financier des régions pour l'acquisition d'équipements et la mise en œuvre de bonnes conditions d'accueil des étudiants.

COMPTE RENDU DE L'ATELIER 2

Les coopérations à court terme

1. La présentation commune de l'offre de formation

L'état des lieux pour les cinq établissements permet de repérer deux démarches différentes :

- Définir a priori le contenu (SUIO) à partir d'une réflexion sur l'information que l'on veut donner aux différents publics. Cela permet une centralisation qui garantit une mise à jour régulière et efficace. La question technique vient en second lieu (pour le moment fichiers PDF)
- L'information communiquée est extraite des outils habituels (APOGEE, ...). L'information est donc directement liée aux informations fournies par les composantes.

Les points essentiels relevés :

- La nécessité d'une mise à jour fréquente et fiable
- La nécessité d'une centralisation
- La visibilité internationale
- La nécessité de la prise en compte des différents publics en recherche d'information (étudiants, entreprises, lieux d'accueil de stagiaires ...),

Il apparaît des attentes précises sur les contenus souhaités :

- Des liens entre description des formations et enquêtes disponibles (débouchés, insertion professionnelle, ...)
- Une description fine et explicite des contenus (au-delà des intitulés des enseignements).

Le souhait est formulé de disposer au niveau du PRES d'un outil unifié de type CDM-FR pour la présentation de la prochaine offre de formation.

2. Le C2I et le CLES

Le C2I

Tous les établissements ne sont pas concernés de la même manière ; l'ENSI par exemple n'a, pour l'instant, pas développé ce dispositif.

Perspectives ouvertes par le PRES :

- Mutualisation des bases de données C2i sous la plate-forme Moodle pour le développement du e-learning et de l'auto-formation
- Mise en place d'un groupe de travail afin de faire converger et optimiser les pratiques.

Le CLES

La problématique est assez semblable et l'on observe aussi une certaine hétérogénéité entre les établissements.

L'objectif principal est de se servir du PRES pour faire connaître cette certification (par exemple les écoles d'ingénieurs ont pour le moment recours exclusivement au TOEIC et pourraient utiliser le CLES si celui-ci acquiert une notoriété suffisante auprès des entreprises).

3. CIES

La formation des doctorants aux métiers de l'enseignement supérieur devra être prise en charge d'ici 2 ans par les établissements.

Il apparaît le souhait de conserver un dispositif transversal pour mutualiser au niveau du PRES et même au-delà.

4. UNR

Au-delà de la question des infrastructures techniques, il est essentiel de :

- Mutualiser les savoir-faire
- Mobiliser les collectivités territoriales.

Le constat est fait de la nécessité d'enclencher un changement de culture (tant pour les enseignants et personnels que pour les étudiants).

5. Orientation – Insertion – Stages – Observatoires

Les échanges font émerger la nécessité d'allier deux démarches :

- Un travail de terrain au plus proche des étudiants et des territoires (donc au niveau de chaque établissement). Ce travail peut être accompagné de rencontres régulières permettant d'échanger sur les bonnes pratiques.
- Le développement d'enquêtes au niveau régional et inter-régional. À cette fin, il pourrait être envisagé la création d'un observatoire du PRES pour faire face au nécessaire suivi de la professionnalisation.

Atelier 3

Objectifs à moyen terme, compétences du PRES en matière de formation, valeur ajoutées : échanges de méthodologie et de

bonnes pratiques (VAE, insertion professionnelle, évaluation des enseignements.....)

En préambule :

Tous les membres de l'atelier n'avaient pas eu connaissance des documents émanant des premières assises du mois de janvier dernier.

La présentation de l'atelier peut être formulé de deux façons :

- soit institutionnelle par rapport aux exigences des autorités de tutelle
- soit qualitative par rapport à l'accompagnement de l'étudiant
-

Il ressort des discussions les différents points suivants :

- 1) Le PRES avancera plus vite si les deux régions fusionnent (2 rectorats, 2 calendriers universitaires, 2 conseils régionaux)
- 2) Une présentation de l'offre de formation Normande est souhaitable , par contre comme l'a fait jusqu'à présent l'UEB l'offre de formation ne devrait pas être une compétence du PRES. Bien sur le PRES ne doit pas être un frein à de futures co-habilitation ni ralentir celles existantes.
- 3) Pour les formations à faible effectif, une harmonisation de la notion de faible effectif est souhaitable.
- 4) Il serait souhaitable que les effectifs de chaque diplôme des différents établissements soient diffusés à l'ensemble des responsables de filière pour l'élaboration de la nouvelle offre de formation du prochain quadriennal.
- 5) L'insertion professionnelle étant la véritable évaluation de nos formations il serait souhaitable que les observatoires des 5 établissements mutualisent leurs travaux pour avoir une connaissance des résultats au niveau de l'ensemble des établissements. Dans le même ordre il serait souhaitable que les différents acteurs administratifs des 5 établissements se connaissent et travaillent en collaboration sur certains dossiers (organisation de la campagne d'habilitation, formation continue, relations internationales...)